

J'aimerais savoir du premier ministre: Est-ce qu'il prend les Canadiens pour des valises? Comment se sent-on lorsqu'on a le monopole de la vérité?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je n'ai jamais prétendu que j'étais en possession tranquille de la vérité. J'ai tout simplement dit, en réponse à une question, que j'ai fourni la seule et unique réponse, celle de dire la vérité.

Mon honorable ami me reproche de dire la vérité! C'est malheureux, mais je vous assure que les faits tels que j'ai eu l'occasion de les relater au chef de l'opposition et au chef des néo-démocrates... c'est textuellement et tel quel... la situation...

* * *

● (1500)

[Traduction]

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les pétitions présentées par les députés le mardi 24 septembre 1985 sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LES AFFIRMATIONS FAITES PAR LE TRÈS HON. CHEF DE L'OPPOSITION

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je voudrais soulever une question de privilège très brève. Je sais que je dois prendre des responsabilités, à titre de ministre, et je le fais. J'exhorte toutefois le très hon. chef de l'opposition (M. Turner) à ne pas faire d'affirmation non fondées lorsqu'il pose des questions. J'ignorais tout de l'affaire du thon avant mercredi matin, la semaine dernière. Dans le préambule à sa question, il a affirmé le contraire, et j'apprécierais qu'il s'en tienne strictement aux faits.

M. le Président: A l'ordre. Il n'y a pas là matière à question de privilège.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

COMMUNICATIONS ET CULTURE

PRÉSENTATION DU PREMIER RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DU COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE SUR LA RÉVISION DU DROIT D'AUTEUR

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du sous-comité permanent des communications et de la culture sur la révision du droit d'auteur, dans les deux langues officielles.

Déclarations de ministres

Si la Chambre donne son consentement, j'ai l'intention de proposer l'adoption de ce rapport au plus tard aujourd'hui.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

* * *

LE CABINET

DÉMISSION DU MINISTRE DES COMMUNICATIONS

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, j'ai appris ce matin que je suis l'objet d'une enquête au sujet d'une présumée infraction qui aurait été commise à l'encontre des articles 61 et 63 de la Loi électorale du Canada, lors de la dernière campagne électorale dans la circonscription de Frontenac.

Même si aucune plainte n'a été portée contre moi, j'ai demandé, aujourd'hui, au premier ministre (M. Mulroney) de me relever de mes fonctions de ministre des Communications. J'ai posé ce geste étant donné que la possibilité qu'une plainte puisse être portée contre moi laisse planer un doute sur mon intégrité, ce qui se refléterait sur le gouvernement. C'est pourquoi j'ai offert aujourd'hui ma démission au premier ministre.

Je suis convaincu que lorsque l'enquête sera terminée, mon innocence sera entièrement établie.

Monsieur le Président, je vous remercie.

* * *

LES DROITS DES MINORITÉS

LE NOUVEAU PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, il me fait plaisir d'annoncer aujourd'hui, au nom du gouvernement fédéral, un nouveau programme élargi de contestation judiciaire.

L'avènement de la Charte canadienne des droits et libertés a capté l'attention du peuple canadien et suscité de nombreux projets de la part des organismes bénévoles. Pour sa part, dans son discours du Trône, à l'automne 1984, le gouvernement a réaffirmé son engagement de faire régner la justice sociale et l'équité pour tous les Canadiens, en particulier pour ceux qui, au cours de notre histoire, ont dû subir les affres de la discrimination. Au cours de la dernière campagne électorale, et à plusieurs occasions depuis, notre gouvernement a dit et redit qu'il appuyait l'idée d'aider financièrement les causes se réclamant de la Charte canadienne des droits et libertés réputées d'importance nationale. La formation d'un comité sur les droits à l'égalité est un exemple tiré des nombreuses initiatives prises par notre gouvernement pour mettre la Charte canadienne à la portée du peuple et pour répondre aux besoins des organismes bénévoles. La mise en œuvre d'un nouveau programme élargi de contestation judiciaire est un apport important à l'ensemble de ces initiatives liées à la Charte canadienne.